

**ABONNEMENTS**

**LES ABONNEMENTS** partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

**DEPARTEMENTS LIMITROPHES**  
7 mois ..... 5 fr.  
Six mois ..... 9 fr.  
Un an ..... 16 fr.

**AUTRES DEPARTEMENTS**  
7 mois ..... 6 fr.  
Six mois ..... 9 fr.  
Un an ..... 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

# JOURNAL DU LOT

**POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL**

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

**INSERTIONS**

**LES INSERTIONS** sont reçues au Bureau du Journal du Lot se paient d'avance.

Annonces... 25 c. la ligne  
Réclames... 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8  
M. M. Laffite et C<sup>o</sup>, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fait est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

**Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.**

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	PARIS	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 h. 7 <sup>m</sup> soir.	1 h. 20 <sup>m</sup> soir.	2 h. 55 <sup>m</sup> soir.	3 h. 56 <sup>m</sup> soir.	4 h. 22 <sup>m</sup> soir.	5 h. 51 <sup>m</sup> soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 h. 39 <sup>m</sup> »	4 h. 39 <sup>m</sup> »	4 h. 39 <sup>m</sup> »
9 h. 41 <sup>m</sup> »	5 h. 40 <sup>m</sup> »	7 h. 24 <sup>m</sup> »	8 h. 46 <sup>m</sup> »	9 h. 24 <sup>m</sup> »	10 h. 54 <sup>m</sup> »	*	» 4 <sup>m</sup> soir.	» 4 <sup>m</sup> soir.	» 4 <sup>m</sup> soir.

**Train de marchandises régulier :** { Départ de Cahors — 9 h. 30<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

**Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.**

**Cahors, le 6 Mai 1876**

Le *Moniteur universel* fait une remarque très vraie. En province, les questions suivantes sont posées chaque jour aux personnes qui viennent de Paris : Eh bien ! comment vont les affaires là-bas ? Est-on disposé à se tenir tranquille ? L'ordre est-il assuré ? Peut-on compter sur des années de paix intérieure et sur la prospérité qui accompagne la paix ? Toutes questions qui se réduisent à celle-ci : Le Gouvernement actuel est-il stable ?

La stabilité et la République ne s'étaient point jusqu'ici, en France, trouvées ensemble, et il ne se peut pas que, de l'expérience du passé, il ne reste dans l'esprit d'un grand nombre de personnes des doutes sur les résultats de l'établissement présent. Le temps seul aura raison d'un sentiment contre lequel échoueraient les meilleurs arguments. On aurait beau démontrer en forme que la République a en elle tout ce qu'il faut pour prospérer et durer ; si des intérêts respectables étaient inquiétés, si le citoyen paisible ne se sentait pas protégé dans sa liberté, s'il avait à craindre pour sa personne, s'il était troublé dans son travail, ou si on lui contestait les produits légitimes de ce travail, alors l'idée de l'incertitude du Gouvernement républicain pénétrerait de plus en plus dans beaucoup d'esprits, déjà disposés à ne point espérer de cette forme politique la sécurité que leur donnerait la monarchie.

Le devoir des députés, au moment où les Chambres vont reprendre leurs séances, est de bien se pénétrer de cet état des esprits. Pas d'illusions et pas de fausse confiance. La modération est imposée aux hommes de la gauche.

La République, telle qu'elle existe aujourd'hui, est due évidemment à l'intervention des conservateurs du centre droit ; il ne faut pas que la gauche l'oublie, et nous croyons qu'elle ne l'oubliera pas, à l'exception de la minorité intransigeante avec laquelle rien de sérieux et d'utile n'est possible. La France n'éprouve pas le moindre besoin d'agitation. Très-occupée de travailler pour suffire à des charges publiques plus que passablement lourdes, elle n'a ni le temps, ni l'envie de se livrer à de nouvelles expérimentations politiques ; et elle saurait mauvais gré à ceux qui, sous prétexte d'amnistie, ou sous tel autre prétexte, voudraient la troubler.

Ce sentiment, contraire à tout changement nouveau, est favorable au Gouvernement existant, pourvu que celui-ci le comprenne et le respecte.

De plus fort en plus fort !... Tantôt le prince Napoléon se présente en Corse sans opposition de la part de sa famille ; tantôt il a un concurrent appartenant à une autre nuance bonapartiste. Voici une troisième version, et celle-là paraît officielle :

*L'Aigle*, d'Ajaccio, publie une longue lettre par laquelle M. Rouher remercie ses électeurs de l'avoir élu, et glorifie son élection du 5 mars dernier comme la reconnaissance des droits du chef de la famille impériale. Il termine en déclarant que le prince impérial, après avoir préservé tous ses droits d'une atteinte coupable, n'interviendra pas dans la prochaine lutte électorale, et n'opposera à son cousin le prince Napoléon que l'indifférence et l'oubli.

Oh ! les jolis mots, *indifférence et oubli* ! ce qui est clair c'est que, tout en ayant l'air de ne point aimer le prince Napoléon, on a décidé de le laisser arriver à la Chambre des députés.

Mais, en vérité, les choses ne se passaient point autrement sous l'Empire. Le prince Napoléon faisait gras le vendredi saint, tandis qu'on faisait maigre aux Tuileries ; mais en Italie et à Rome, c'était la politique du prince Napoléon que l'on appliquait.

Allons ! la brouillerie n'est pas aussi grande qu'on voudrait nous le faire croire. Le prince Napoléon s'adresse aux libres-penseurs et aux communards ; le chef de la maison essaie d'entraîner à lui tous les cœurs timides qu'une presse audacieuse ne cesse de menacer de toutes les désolations et abominations possibles. Le jeu est donc le même qu'en 1851, mais comment faire un coup d'Etat ?... Là est la difficulté et de là vient tout naturellement la désagrégation du parti bonapartiste. Tous les hommes qui avaient accepté l'Empire parce qu'il était un gouvernement établi, c'est-à-dire par habitude ou par esprit de modération s'éloignent chaque jour. C'est eux qui faisaient la force de l'Empire. Leur adhésion de jour en jour plus manifeste à d'autres idées prouve qu'ils ont l'intelligence de la situation, et qu'ils comprennent l'impossibilité d'un retour qui serait une calamité publique.

**Correspondance**

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 5 mai

M. Ricard est arrivé à Paris. Le mouvement préfectoral et sous-préfectoral sera soumis aujourd'hui au conseil, qui est convoqué pour midi et demi, mais il se pourrait qu'il ne fût signé qu'au retour du Maréchal d'Orléans, ce qui ajournerait à lundi sa publication dans le *Journal officiel*.

La commission du budget a repris aujourd'hui

ses réunions. On attribue à la gauche, du moins à la fraction de la gauche qui suit les inspirations de M. Gambetta, le projet de soutenir que le Sénat n'a pas le droit de modifier le budget voté par la Chambre des députés, mais seulement de l'adopter ou de le rejeter en bloc. Je n'ai pas besoin de faire observer que cette prétention, si elle était émise, sera vivement rejetée par le Sénat.

Il se confirme que l'attitude du ministre sur la question d'amnistie sera très nette, très-carrée, et très-conforme aux précédentes déclarations du vice-président du conseil et du ministre de l'intérieur.

On annonce la prochaine apparition d'un journal de M. Naquet, intitulé *la Révolution et le Corsaire* qui aura pour rédacteur en chef M. Pierre Denis. Ce dernier paraîtra le 7 mai.

Des pourparlers sont engagés dans le but d'apaiser (avant que le Conseil d'Etat qui est saisi de l'affaire au contentieux, ait statué) la crise qui divisait l'Eglise protestante entre libéraux et orthodoxes.

Aujourd'hui a lieu, à l'Alcazar, une réunion dans le but de rédiger une protestation contre l'élection de M. Cantagrel.

**Revue des Journaux**

Estafette.

La session des conseils généraux, au point de vue de l'expédition des affaires départementales, a laissé fort à désirer. La solution de graves intérêts a dû, en maints endroits, être ajournée à la principale session d'août prochain, grâce aux nominations et aux déplacements trop tardifs des nouveaux préfets qui n'avaient pu encore entrer en communication avec leurs commissions de permanence, ni prendre une connaissance utile des dossiers que leur avaient légués leurs prédécesseurs.

Mais en revanche, au point de vue politique, le pays n'a qu'à se féliciter de l'esprit d'apaisement qui a présidé presque partout à ces assises provinciales. Nous en excepterons celle de la Corse, où les vacances du conseil général sont passées à l'état chronique, au mépris des intérêts insulaires.

Les assemblées départementales ont démontré d'une façon victorieuse, par l'entente qui s'est établie soudain entre leurs éléments les plus disparates, que la nation est des plus faciles à gouverner, malgré sa réputation contraire, pourvu qu'une idée nette s'empare de l'opinion publique en même temps que des conseils du gouvernement.

En effet la majorité du pays, fatiguée des compétitions, venait de manifester clairement par ses derniers votes, son désir de vivre et de se développer dans la paix sous des institutions impersonnelles, telles que les comporte le régime républicain. D'autre part, les déclarations ministérielles avaient donné la preuve de l'accord loyal qui s'était établi sur le terrain constitutionnel entre le chef de l'Etat et les deux grands pouvoirs, issus du suffrage. Aussitôt, sans aucun effort violent, la confusion qui régnait dans l'ordre administratif et politique, depuis le pacte de Bordeaux, et qui prenait forcément naissance dans l'état de division et au milieu des tiraillements dont souffrait l'Assemblée nationale elle-même, s'est

évanouie du jour au lendemain : le contre-coup en a été ressenti par tous les corps élus de la France, et nous venons d'assister à un spectacle nouveau, bien fait d'ailleurs pour redonner quelque espoir dans nos destinées, celui d'un grand esprit de renoncement et d'abnégation pratiqué par le plus grand nombre des conseillers généraux qui s'étaient vus déçus dans leurs aspirations monarchiques : ceux-ci se sont inclinés en fidèles sujets devant le nouveau souverain du pays, devant la loi.

Le parti républicain de son côté, il faut le reconnaître, à peu d'exceptions près, s'est montré conciliant et animé de prudence. Enfin, le vrai mot d'ordre des préfets, heureusement inspiré par le nouveau cabinet, a été éloignement des discussions politiques, irritantes comme stériles, et retour aux seules occupations administratives qui sont le véritable apanage des Conseils généraux.

Nous savons bien que ce programme, dont nous souhaitons la réalisation, ne satisfait et ne peut satisfaire le parti radical qui sent ainsi lui échapper son principal moyen d'action : mais il nous suffit, à nous autres, parce qu'il est d'abord l'expression de la loi, parce qu'il est conservateur, parce qu'il permettra à tous les hommes de bonne volonté, à quelque parti qu'ils aient appartenu, de se réunir honorablement pour faire le bien de concert ; parce qu'enfin il commande aux fractions de désarmer jusqu'en 1880.

Nous voici avec une période assurée de calme et de recueillement devant nous. Elle était indispensable à la réussite de l'Exposition universelle promise pour 1878, et dont le succès pacifique importe fort à notre relèvement devant l'Europe. Elle est favorable, par la trêve qu'elle impose, à la consolidation du régime actuel qui seul, après tant de tentatives avortées, pouvait se consentir à l'intérieur comme se recommander à l'extérieur.

Jamais le parti républicain n'aura compté dans l'histoire d'un peuple une période plus propice pour acclimater son programme ; c'est à lui le premier qu'il appartient de protéger l'arbre qui grandit contre les boucrasques révolutionnaires capables de le déraciner, de telle sorte que la France, surprise et satisfaite de se sentir librement développer à son ombre, soit unanime à le faire respecter, lorsque l'heure de la révision viendra à sonner.

Français.

Nous avons devant les yeux un remarquable exemple de ce que peut faire pour son relèvement et pour sa grandeur à venir un peuple qui a le courage de travailler sans fanfanerie à sa réorganisation profonde, et qui sait mesurer à ses forces la tâche de chaque jour. Depuis vingt ans, la Russie, dont la politique avait subi en Orient un échec considérable ; la Russie, qui avait vu sa flotte et son armée vaincues par celles des puissances coalisées, la Russie, qui semblait plus loin que jamais du but traditionnel que lui avait assigné l'habile prévoyance de ses czars, la Russie a travaillé, manœuvré, agi de telle sorte que sa main semble toucher aujourd'hui à ce joyau du Bosphore que l'on croyait à jamais garanti par la triple serrure d'un traité.

Comment a-t-elle fait ?

Suivant le mot célèbre de l'homme d'Etat éminent qui dirige sa politique extérieure,





